



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroports de Paris

Question au Gouvernement n° 4578

Texte de la question

AÉROPORT DE PARIS-ORLY

**M. le président.** La parole est à M. Guy Geoffroy, pour le groupe Les Républicains.

**M. Guy Geoffroy.** Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous parler d'aéroport et je forme le vœu d'obtenir une réponse un peu plus consistante, un peu plus intéressante que celle dont vous avez bien voulu faire le cadeau à mes collègues. Ma question concerne non pas Notre-Dame-des-Landes mais Orly.

L'aéroport d'Orly est un sujet de préoccupation pour l'ensemble des plusieurs centaines de milliers d'habitants qui sont soumis depuis de nombreuses années à toutes les interrogations, à toutes les inquiétudes et à tous les constats négatifs.

Il y a une vingtaine d'années, à l'initiative de la Direction générale de l'aviation civile – DGAC –, c'était la fameuse trajectoire Eurocontrol, pour modifier la trajectoire de l'atterrissage face à l'ouest, ce qui aurait impacté de nombreuses populations.

Il y a eu ensuite les tentatives de la DGAC de modifier les trajectoires d'atterrissage face à l'ouest puis de décollage face à l'est, et, aujourd'hui, c'est la jonction entre les deux aérogares.

Cette jonction est présentée comme un changement technique ne modifiant en rien le volume d'activité de l'aérogare, mais certains – les élus, les populations – s'inquiètent en pensant que ce serait peut-être en fait un troisième aérogare. Or on ne construit pas un troisième aérogare si l'on n'a pas l'intention d'augmenter le trafic.

Monsieur le Premier ministre, ma question est très simple. Face aux nombreux élus de tous bords, à toutes les populations impactées par l'aéroport d'Orly, garantisiez-vous que rien ne sera changé, ni le volume ni, surtout, le couvre-feu, dont nous avons besoin pour nous protéger face aux agressions de plus en plus nombreuses de l'ensemble des avions ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

**M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.** C'est une question grave, monsieur le député, puisqu'il s'agit au fond de la nécessité pour nous de conjuguer en permanence l'activité aérienne, celle de l'aéroport d'Orly mais on pourrait aussi parler de Charles-de-Gaulle, avec l'environnement.

Plusieurs problèmes se posent aujourd'hui pour Orly, notamment les modifications de survol pour des raisons de sécurité. Il y a eu sur ce point une large concertation. Quand il s'agit de la défense de l'intérêt général, les choses sont compliquées. On peut arriver à un accord mais, chaque fois que l'on modifie la situation, on impacte

d'autres populations, et l'art est donc difficile, mais la DGAC n'entre pas dans le débat en disant que c'est à prendre ou à laisser. Il y a toute une procédure de concertation assez complexe mais je pense qu'on approche de la solution.

Vous me demandez ensuite précisément si les travaux immobiliers qui sont en cours sur l'aéroport peuvent être interprétés comme une décision du Gouvernement d'augmenter la capacité de l'aéroport. Je vais être très clair : la réponse est non. Il n'y a aucun projet en ce sens.

Sur vos deux questions, je vais être très précis : la capacité restera ce qu'elle est et, compte tenu de l'impact sur la population, le couvre-feu est un objectif indépassable. Jamais nous ne prendrons pour Orly des décisions remettant en cause ces deux points. Je ne peux pas être plus précis dans ma réponse. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

**M. Guy Geoffroy.** Merci.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guy Geoffroy](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4578

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2017](#)